



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caisses

Question écrite n° 55826

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur l'avenir des prestations d'aide à domicile et des plans d'aides personnalisés des personnes âgées. Actuellement, des négociations se déroulent avec l'État concernant la convention d'objectifs et de gestion de la CNAV. Dans le même temps, la future loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement est en cours d'élaboration. Ces différentes démarches provoquent une inquiétude légitime du secteur de maintien à domicile, lequel représente un vrai service d'utilité publique dont les besoins vont croissant, en raison de l'augmentation des personnes âgées dépendantes, d'une part, et du manque de place en structures d'accueil, d'autre part. Les professionnels concernés craignent que la mise en place de critères drastiques en termes de barème de ressources, d'âge des retraités pour l'accès aux prestations d'aide à domicile et aux plans d'aide personnalisés, d'indemnités kilométriques des déplacements en voiture (non revalorisées depuis 2008 dans un contexte d'envol du prix des carburants), la baisse du nombre d'heures, le décalage constaté entre le tarif national et le coût de revient de l'intervention, etc., ne viennent réduire le nombre des bénéficiaires de l'action sociale et, par voie de conséquence, fragiliser la situation économique et l'emploi des services de l'aide à domicile. Il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre pour garantir les moyens attribués aux caisses de retraite et une politique d'action sociale à la hauteur des enjeux du vieillissement de la population, pour répondre aux objectifs d'amélioration de la qualité du service rendu.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55826

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3991

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)